

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **14 janvier 2020 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers :

- M. Steven Strong-Gallant
- Mme Isabelle Paré
- M. Réjean Sauvé
- Mme Aline Nault
- M. Alexandre Zalac
- M. Willy Mouzon

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée et présente ses vœux pour la nouvelle année.

01-01-20
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 14 janvier 2020 à 20h00.

02-01-20
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en retirant le point 13.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019

ADMINISTRATION

5. Adoption du règlement 240-2020 relatif aux taux de taxes pour l'année 2020
6. Dépôt d'un rapport concernant l'application de la gestion contractuelle en 2019
7. Renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2020
8. Renouvellement de l'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2020

LOISIRS ET CULTURE

9. Remise en route du projet de construction de l'annexe au centre socio-culturel
10. Mandat à la firme d'ingénieurs Enerzam pour la finalisation de documents d'appel d'offres
11. Dépôt des plans définitifs de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'une annexe au centre socio-culturel
12. Octroi d'un contrat pour le remplacement de fenêtres, contre-fenêtres et rosaces du centre socio-culturel
13. *Approbation du calendrier des activités de TSR en action pour l'année 2020 (retiré)*
14. Nomination d'un représentant de la municipalité auprès de TSR en action pour l'année 2020

FINANCES

15. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
16. Approbation des comptes payés et à payer
17. Adoption de la programmation de travaux n° 01 de la TECQ 2019-2023
18. Autorisation de paiement de factures

GESTION DU TERRITOIRE

19. Adoption du plan multimunicipal de sécurité civile

- 20. Renouvellement de l'entente avec la Ville de Rigaud pour le service incendie pour l'année 2020
- 21. Changement de vitesse sur le Chemin St-Henri
- 22. Résolution d'appui au projet mené par le COBAVER-VS pour la valorisation et la caractérisation de la rivière Rigaud et de son bassin versant

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 23. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

03-01-20

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 décembre 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

04-01-20

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 décembre 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

05-01-20

Adoption du règlement 240-2020 relatif aux taux de taxes pour l'année 2020

Mme la Mairesse explique un changement survenu depuis le dépôt du projet de règlement concernant les tarifs des bacs de recyclage.

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné à la séance du 10 décembre 2019 avec dépôt du projet de règlement ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le règlement numéro 240-2020 soit adopté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt d'un rapport concernant l'application de la gestion contractuelle en 2019

Mme Fanny Grosz, Directrice générale, atteste que l'application du règlement numéro 238-2019 sur la gestion contractuelle n'a soulevé aucune problématique ou situation particulière en 2019.

06-01-20

Renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2020

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le renouvellement de l'adhésion de la directrice générale à l'ADMQ pour l'année 2020 et d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle de 477 \$, taxes en sus,

DE SOUSCRIRE également à l'option « Assurance Protection » au coût de 375 \$, taxes comprises.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

07-01-20

Renouvellement de l'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2020

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER l'adhésion à Québec Municipal pour l'année 2020,

D'AUTORISER le paiement des frais d'adhésion de 171,67 \$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS ET CULTURE

08-01-20

Remise en route du projet de construction de l'annexe au centre socio-culturel

CONSIDÉRANT l'importante inondation survenue dans la salle mécanique du centre socio-culturel au printemps 2018 ;

CONSIDÉRANT QUE le site est inutilisable depuis cette date ;

CONSIDÉRANT les recommandations de l'ingénieur de déplacer la salle mécanique actuelle à l'extérieur du bâtiment ;

CONSIDÉRANT les plans qui ont été établis par un architecte et un ingénieur dans ce cadre en 2019 ;

CONSIDÉRANT la résolution 205-07-19 du 09 juillet 2019 par laquelle le Conseil décidait de mettre en suspens le projet pendant quelques temps ;

CONSIDÉRANT QU'aujourd'hui le Conseil a la volonté d'aller de l'avant dans le projet ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le conseil confirme sa volonté d'aller de l'avant dès à présent dans le projet de construction d'une annexe au centre socio-culturel afin d'y accueillir une nouvelle salle mécanique sécuritaire et aux normes,

D'AUTORISER la directrice générale à réaliser les démarches nécessaires auprès des ingénieurs, des avocats et de tout autre professionnel jugé pertinent afin de remettre en route le projet,

DE CONFIRMER que la résolution 178-06-19 du 11 juin 2019 qui octroyait un mandat à la firme d'ingénieurs pour la gestion du projet est toujours valide.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

09-01-20

Mandat à la firme d'ingénieurs Enerzam pour la finalisation de documents d'appel d'offres

CONSIDÉRANT la résolution 178-06-19 du 11 juin 2019 qui octroyait un contrat à la firme d'ingénieurs Enerzam pour la gestion du projet de construction d'une annexe au centre socio-culturel ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Enerzam a déjà, dans le cadre de ce mandat, préparé les documents d'appel d'offres à l'été 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de construction avait été mis en suspens par le Conseil en juillet 2019 et que le Conseil a aujourd'hui la volonté d'aller de l'avant dans ce projet ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre à jour les documents d'appel d'offres qui avaient été préparés il y a 6 mois ;

IL EST RÉSOLU,

DE DEMANDER à la firme Enerzam de mettre à jour les documents qui avaient été initialement préparés, considérant qu'un temps de 2 à 4h de travail est estimé nécessaire, au tarif de 115 \$ de l'heure, taxes en sus,

D'AUTORISER la directrice générale à publier les documents sur SEO lorsqu'ils auront été révisés.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt des plans définitifs de l'architecte et de l'ingénieur pour la construction d'une annexe au centre socio-culturel

Les plans définitifs établis dans le cadre de la construction d'une annexe au centre socio-culturel pour accueillir la nouvelle salle mécanique et qui ont été réalisés par le cabinet d'architectes J. Dagenais à Chateauguay et par la firme d'ingénieurs Enerzam à Montréal sont déposés au Conseil.

10-01-20

Octroi d'un contrat pour le remplacement de fenêtres, contre-fenêtres et rosaces du centre socio-culturel

CONSIDÉRANT la réception des deux soumissions suivantes le 19 novembre 2019 et établies par l'ébéniste Alain Michel Laferrière :

- Remplacement de fenêtres et rosaces de la façade du centre socio-culturel au coût de 18 750,00 \$, taxes en sus ;
- Remplacement de 4 contre-fenêtres de la sacristie de l'église au coût de 4 000,00 \$, taxes en sus ;

IL EST RÉSOLU,

D'OCTROYER un contrat à M. Alain Michel Laferrière pour le remplacement de fenêtres, contre-fenêtres et rosaces du centre socio-culturel suivant les deux soumissions reçues, pour un montant total de 22 750,00 \$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Approbation du calendrier des activités de Très-Saint-Rédempteur en action pour l'année 2020

Sujet retiré.

11-01-20

Nomination d'un représentant de la municipalité auprès de Très-Saint-Rédempteur en action pour l'année 2020

CONSIDÉRANT la résolution 72-02-19 du 12 février 2019 nommant M. Willy Mouzon, conseiller municipal délégué aux loisirs, comme représentant de la Municipalité pour assister aux réunions du Conseil d'administration de l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* et y agir en tant qu'observateur et conseiller sur les questions relatives à la relation entre la Municipalité et l'OBNL en 2019 ;

CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente avec *Très-Saint-Rédempteur en action* pour l'année 2020 et la nécessité de nommer un nouveau représentant de la Municipalité pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT la candidature de M. Willy Mouzon ;

IL EST RÉSOLU,

DE NOMMER M. Willy Mouzon comme représentant de la Municipalité auprès de l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* jusqu'au 31 décembre 2020.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de janvier 2020.

12-01-20

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C1900276 à C2000017	85 737,18 \$
Paiement AccèsD L1900176 à L2000012	40 042,68 \$
Chèques de salaires nos D1900191 à D2000011	15 585,62 \$

GRAND TOTAL

141 365,48 \$

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13-01-20

Adoption de la programmation de travaux n° 01 de la TECQ 2019-2023

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

IL EST RÉSOLU,

QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle,

QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023,

QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation,

QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme,

QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

14-01-20

Autorisation de paiement de factures

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement des factures suivantes à Municonseil Avocats :

- Facture numéro 10694 d'un montant de 80,00 \$, taxes en sus ;
- Facture numéro 10750 d'un montant de 376,25 \$, taxes en sus ;

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro A202652 à Acxcom d'un montant de 142,20 \$, taxes en sus, pour du support web à l'automne 2019.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

15-01-20

Adoption du plan multimunicipal de sécurité civile

CONSIDÉRANT QUE les municipalités locales ont, en vertu de la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ, c. S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT l'entente multimunicipale qui a été signée entre les municipalités de Très-Saint-Rédempteur, Pointe-Fortune, et la ville de Rigaud en matière de sécurité civile ;

CONSIDÉRANT QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan multimunicipal de sécurité civile sont conformes aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre* ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le plan de sécurité civile de la municipalité préparé par M. Éric Martel, coordonnateur de la sécurité civile, soit adopté,

QUE M. Éric Martel, coordonnateur de la sécurité civile, soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

Cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16-01-20

Renouvellement de l'entente avec la Ville de Rigaud pour le service incendie pour l'année 2020

CONSIDÉRANT l'entente qui a été signée avec la Ville de Rigaud pour la fourniture d'un service de sécurité incendie ;

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUELER ladite entente pour l'année 2020,

D'AUTORISER le paiement de la facture annuelle afférente de 89 232,00 \$, payable en 12 versements.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

17-01-20

Changement de vitesse sur le Chemin St-Henri

CONSIDÉRANT QUE le Chemin St-Henri s'étend sur les municipalités de Très-Saint-Rédempteur et de Sainte-Marthe ;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse est de 80 km/h sur le tronçon appartenant à Très-Saint-Rédempteur et de 70 km/h sur le tronçon appartenant à Sainte-Marthe ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a la volonté d'harmoniser la limitation de vitesse sur le Chemin St-Henri ;

IL EST RÉSOLU,

DE DIMINUER la vitesse à 70 km/h sur le Chemin St-Henri, sur l'intégralité du tronçon appartenant à la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, et dans les 2 sens,

DE DEMANDER à la directrice générale de procéder à la commande de nouveaux panneaux de signalisation en ce sens et d'informer la Sûreté du Québec et la municipalité de Sainte-Marthe de ce changement.

La modification de la vitesse prendra effet le jour où les nouveaux panneaux de signalisation seront installés.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

18-01-20

Résolution d'appui au projet mené par le COBAVER-VS pour la valorisation et la caractérisation de la rivière Rigaud et de son bassin versant

CONSIDÉRANT QUE le COBAVER-VS a un projet de caractérisation et de mise en valeur de la rivière Rigaud et de son bassin versant ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet s'étalera sur les années 2020 et 2021 afin de caractériser la partie québécoise de la rivière Rigaud dans une optique de conservation du milieu et de sa biodiversité et de sa mise en valeur ;

CONSIDÉRANT QUE pour la réalisation de ce projet, le COBAVER-VS est à la recherche de subventions et de partenaires financiers ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur est sensible au projet mené par le COBAVER-VS ;

IL EST RÉSOLU,

QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, à travers cette résolution, manifeste son soutien au projet du COBAVER-VS,

QUE la municipalité de Très-Saint-Rédempteur demande au ministère de l'Environnement, ainsi qu'à toute autre organisation applicable et qui sera approchée par le COBAVER-VS, d'apporter toute l'attention possible et nécessaire aux demandes de subventions qui seront faites par le COBAVER-VS.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Mme la Mairesse annonce le décès de l'ancienne conseillère municipale Mme Élise Dufresne et que toutes ses pensées sont avec la famille.

Mme Aline Nault, conseillère municipale, annonce que le tracé des pistes de ski de fond sera réalisé cet hiver sur le sentier de l'Envolée du Castor et invite tous les citoyens à venir en profiter.

Mme la Mairesse et l'ensemble du Conseil municipal se joignent aux citoyens présents pour féliciter l'OBNL *Très-Saint-Rédempteur en action* pour la réussite du souper des fêtes organisé à Sainte-Marthe le 13 décembre 2019.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h21 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

19-01-20

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h44.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	X	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h44.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse